

# fsh info

## Le journal d'information du Foyer Schaerbeekois

(FSH) Foyer Schaerbeekois / rue de la Consolation, 70 / B-1030 Bruxelles / T- 02 240 80 40  
lefoyerschaerbeekois@fsh.be / foyerschaerbeekois.be



© Roose Peeters Architects + U / Philippe Piraux

## Helmet: Inauguration du bâtiment rue Séverin 84

Le jeudi 12 septembre, le FSH inaugurait le bâtiment sis rue F. Séverin, 84, dans le quartier Helmet.

La rénovation lourde de cet immeuble, débutée fin 2022, permet aujourd'hui de mettre en location 7 nouveaux logements confortables, à haute performance énergétique. Parmi eux, 5 appartements de 3 chambres sont spécialement adaptés aux grandes familles.

Le projet allie respect du patrimoine et création de logements confortables et performants, dans un cadre de vie agréable. La façade arrière a été complètement repensée et dotée de balcons donnant sur un jardin collectif en intérieur d'îlot, accessible depuis la rue grâce au percement d'un porche au rez-de-chaussée. Une avancée notable, car jusqu'à présent, l'accès au jardin se faisait uniquement via les caves. Agrémenté

de plantations et d'une belle pelouse, cet espace vert permettra aux familles de se retrouver et de profiter d'agréables moments. Un aperçu de la qualité de vie offerte aux futurs locataires.

Une fête de bienvenue sera prévue cet automne avec les familles récemment arrivées et tous les voisins de l'îlot.

Anne Timmermans, Directrice générale du Foyer Schaerbeekois, se réjouit du travail accompli et déclare: « *Ce n'est qu'un bâtiment, mais il représente beaucoup car c'est tout un quartier qui se rénove* ». En effet, de nombreuses rénovations ont déjà été réalisées ou sont en cours dans le quartier Helmet, qui connaît aujourd'hui un renouveau complet. Et le Foyer Schaerbeekois poursuit le travail, d'autres quartiers faisant également l'objet d'un vaste programme de rénovation.



Visite du bâtiment  
le jour de l'inauguration

# Mutations: plus de pouvoir d'agir pour les locataires

## Nous vous donnons la possibilité de choisir votre futur quartier.

- Parce que changer de logement peut s'accompagner d'un changement de quartier.
- Parce que Schaerbeek est une grande commune et que tous les quartiers ont leurs particularités.
- Et enfin, parce que nous souhaitons à chacun de pouvoir disposer d'un logement adapté à sa composition de ménage, dans un environnement et un quartier qui lui conviennent.



## VOUS SOUHAITEZ INTRODUIRE UNE DEMANDE DE MUTATION ?

Voici la procédure à suivre :

1. Remplissez le nouveau formulaire de demande de mutation, disponible sur simple demande auprès du Foyer Schaerbeekois ou sur notre site internet (onglet informations > brochures et documents).  
le montant de votre loyer, vous recevrez également une nouvelle feuille de loyer.
2. Une fois votre demande soumise, vous recevrez une confirmation d'enregistrement. Si votre demande de mutation a un impact sur
3. Vous pouvez modifier vos choix à tout moment et actualiser vos préférences concernant les quartiers en soumettant un nouveau formulaire mis à jour.

## CE QUI CHANGE

Votre logement actuel est devenu trop petit ou trop grand, 2 nouvelles mesures vous offrent plus de flexibilité :

- **Vous avez désormais la possibilité de choisir le ou les quartiers dans lesquels vous souhaitez recevoir une attribution de logement.** Pour vous aider dans votre choix, le formulaire de demande de mutation inclut la carte des quartiers, ainsi que la liste des logements disponibles par nombre de chambres.
- **Priorité aux logements suroccupés. En plus de l'ancienneté de votre demande, une nouvelle règle prend en compte la différence entre le nombre de chambres de votre logement actuel et le nombre de chambres auquel vous avez droit.** Si votre demande de mutation date de plus de 5 ans et que vous attendez un grand logement (3 chambres ou plus), cette nouvelle règle vous donnera des points supplémentaires et fera donc avancer votre demande dans la liste.

## CE QUI NE CHANGE PAS

Avant de pouvoir introduire une demande de mutation, certaines conditions doivent être remplies :

1. Vous occupez votre logement actuel depuis au moins 2 ans.
2. Vous avez respecté vos obligations vis-à-vis de la société de logement (paiement du loyer et des charges, entretien du logement, etc.).

## BON À SAVOIR

- Les délais d'attente peuvent être longs, surtout pour les grands logements.
- Le nombre de chambres est strictement respecté, aucune dérogation spatiale n'est accordée.
- Vous pouvez bénéficier d'un loyer réduit (20, 22 ou 24 % de vos revenus) si ce n'est pas déjà le cas.
- Votre demande prendra effet le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois suivant la réception de votre demande.
- Si vous occupez un logement avec deux chambres en trop, vous serez obligé de déménager vers un logement plus petit.

« Je tiens à remercier sincèrement les équipes du Foyer Schaerbeekois qui nous ont accompagnés tout au long du parcours de notre mutation. Ils ont bien pris en compte nos besoins, nous ont conseillé à chaque étape, en nous expliquant clairement les démarches à suivre et en restant disponibles pour nos questions. L'attente a été très longue, mais je comprends que trouver un logement avec quatre chambres, surtout en ville, est difficile, et qu'il fallait du temps pour avoir un appartement qui corresponde parfaitement à notre situation familiale. Le quartier est bien situé, proche des écoles et des commerces, ce qui rend notre nouvelle vie bien plus agréable et pratique. Si je devais donner un conseil à des familles qui attendent une mutation, ce serait de rester patientes et de bien communiquer avec le FSH, car son soutien a été essentiel. »

Z., nouvel habitant quartier Helmet

« J'ai eu l'occasion de participer à une réunion d'information sur les mutations et le choix des quartiers, un mardi après-midi au Foyer Schaerbeekois. Nous étions plusieurs locataires. Nous avons pu poser toutes nos questions et recevoir des explications très claires. Je trouve que c'est très chouette de pouvoir choisir son futur quartier. Ça me rassure beaucoup pour l'avenir de ma famille et me permet d'attendre l'attribution d'un nouveau logement avec plus de sérénité. »

B., locataire en attente d'une mutation pour sa famille



Une campagne d'informations aux locataires en attente de mutation a été organisée courant septembre.

# Révision des loyers: ultime avis aux locataires

La révision du calcul des loyers est un moment clé dans l'année pour les locataires. Si votre dossier n'est toujours pas en ordre, veuillez transmettre vos documents au plus vite. Votre nouveau loyer vous sera communiqué au plus tard le 30/11/24 et il sera applicable au 01/01/25.

Les courriers de révision des loyers vous ont été envoyés fin août. Ils reprennent la liste des documents qui doivent nous parvenir. Cette liste est également reprise dans l'actualité « Révision des Loyers 2025 » sur le site web du FSH.

Ne traînez pas: un dossier incomplet vous expose à l'obligation de payer le loyer maximum de même que toute déclaration frauduleuse.

## Déposez votre dossier complet au Foyer Schaerbeekois:

**En main propre** durant les permanences (contre accusé de réception):

- lundi, mardi, mercredi et vendredi: de 09h00 à 12h00
- jeudi: de 13h00 à 15h30

**Par e-mail:** [revision@fsh.be](mailto:revision@fsh.be)

**Par courrier:** Rue de la Consolation 70, 1030 Schaerbeek

Pour récupérer plus facilement vos documents, nous vous conseillons de télécharger **itsme**®.



## Des questions ?

**Venez nous voir** ou **appelez-nous** au **02/240.80.40** pendant les horaires de permanences. Un rendez-vous pourrait également être fixé.

## Plusieurs projets gagnants de l'appel à projets spécial « 125 ans du FSH » se concrétisent

### Aménagement du site d'Evenepoel

Ce projet porté par le PCS Reyers, en collaboration avec l'AMA (Agence Mobile d'Aménagement) et soutenu par le FSH et la commune de Schaerbeek, a pour objectif de transformer le site Evenepoel en un espace convivial malgré la présence de gros chantiers. Avec la participation active des locataires et de plusieurs associations partenaires, le site a déjà connu des améliorations notables: des espaces de rencontre ont été aménagés et des animations ont été organisées par et pour les locataires du site. Le projet a été présenté le 21/09 lors de la fête des voisins et des activités créatives, favorisant la cohésion sociale continue d'être organisées lors d'ateliers les mercredis et samedis.



### Enregistrement d'un album et tournage d'un clip vidéo

Noah Mungongo, jeune musicien de 23 ans, a pu réaliser une partie de son rêve grâce au soutien du Foyer Schaerbeekois. L'appel à projets a permis de financer l'enregistrement du premier titre de son futur album. Le clip vidéo est en préparation, et nous aurons bientôt l'occasion de découvrir le résultat final.



### E-Gaming

Ce projet, porté par un de nos agents de convivialité et soutenu par le Foyer Schaerbeekois dans le cadre de l'appel à projets spécial 125 ans du FSH, s'est concrétisé le 19 septembre. Grâce à l'ASBL Be Code, en collaboration avec le Stade d'Anderlecht, un tournoi de gaming a réuni des jeunes bruxellois, âgés de 15 à 25 ans, pour une soirée de compétition, empreinte de motivation et d'enthousiasme. Bravo à Samuel et Rida qui ont brillamment représenté l'équipe schaerbeekoise en terminant respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> de cette belle compétition !

Grâce au partenariat avec Be Code, ces jeunes auront ensuite l'opportunité de participer à des ateliers de découverte du codage et peut-être ensuite de suivre une formation aux métiers du numérique.

### Fresque à Marbotin

Le 7 septembre dernier, une fresque a été inaugurée à Marbotin. Œuvre collaborative entre le calligraphe Driss Rahaoui et l'artiste Dema, cette fresque illustre le mariage entre tradition et modernité, comme un symbole de la créativité du quartier.



### Initiation au taekwondo

Le sport n'est pas en reste avec la « Taekwondo Brussels Academy » qui a organisé des démonstrations et des séances d'initiations lors des fêtes de quartier remportant un vif intérêt auprès de nos jeunes locataires. Des ateliers ont à présent lieu les lundis, mercredis ou vendredis de 18h à 19h dans la salle de sport optima.



Tous ces projets, qui s'étendront jusque fin 2025, contribuent à enrichir le cadre de vies des locataires. Un événement de clôture sous forme d'exposition viendra célébrer la fin de ces initiatives.